

Le Suivi scientifique

Les objectifs scientifiques sont également très importants. Ils permettent de suivre l'état et la répartition des habitats et des espèces d'intérêt européen parallèlement à la mise en place d'actions de conservation :

- suivi botanique de l'évolution des habitats
- Complément d'inventaire (insectes notamment)
- Suivi « espèces »

Communiquer et Sensibiliser



Libellule déprimée
(*Libellula depressa*) -
M. BONNEFOY

Sensibiliser les différents usagers du site et favoriser la communication est un objectif essentiel. Il s'agit de promouvoir la gestion raisonnée des espaces naturels et un maintien de l'équilibre entre les activités humaines et la nature. Les actions sont définies également dans un objectif de valorisation et de « développement durable » du territoire :

- diffuser des documents d'information et de vulgarisation
- Proposer des visites de terrain aux usagers et propriétaires concernés par Natura 2000,
- Réaliser des animations « nature » à destination des écoles et du grand public...

Le point sur 2002 - 2003

Depuis la validation en 2002 du Document d'objectifs des Monts de la Madeleine, la mise en œuvre des actions de gestion a rencontré quelques lenteurs administratives et financières. Aussi, les actions entreprises ont été limitées.

Cependant, quelques animations « nature » ont pu être réalisées sur le site aménagé de la Tourbière de la Verrerie. Un suivi scientifique des populations de papillons Damier de la Succise et Cuivré de la Bistorte a pu être réalisé grâce à la Commune de Saint Nicolas des Biefs propriétaire concerné et impliqué dans la démarche Natura 2000. Une cartographie des habitats présents sur le plateau de la Verrerie a également pu être menée. Fin 2003, les services de l'Etat ont souhaité redynamiser la démarche.

Et en 2004 ?

La mise en œuvre de Natura 2000 sera fonction des financements disponibles. L'APC PNRMM espère, cette année, pouvoir rencontrer les propriétaires individuellement et concrétiser ensemble la mise en œuvre de la gestion conservatoire des tourbières et landes de ce site. Pour ce faire, un nouvel outil de gestion contractuel a été mis en place : le « contrat Natura 2000 » qui a été instauré par un décret « gestion des sites » de 2001 et une circulaire du Ministère de l'Aménagement du territoire en mai 2002. Pour les exploitants agricoles, il devrait prendre la forme de Contrat d'Agriculture Durable (CAD).

POUR PLUS D'INFOS

 Le Document d'objectifs des Forêts et Tourbières des Monts de la Madeleine est consultable dans les **Mairies des 5 communes concernées.**

Le Bulletin du réseau Natura 2000 en Rhône Alpes « **Mille lieux** » apporte toutes les dernières informations sur les sites de la région. Vous pouvez le demander à : Mille Lieux, BP 5541, 69247 LYON cedex 05.

Pour plus d'informations sur le document et la mise en œuvre de Natura 2000 :

 **DIREN Rhône Alpes,**
208 bis rue Garibaldi,
69422 LYON cedex 03

DDAF de la Loire
10 rue Claudius buard
42024 Saint Etienne cedex 2

 **Armelle SICART**
APC PNR MM
Maison du Pays d'Urfé
42430 SAINT JUST EN CHEVALET

Tél. : 04.77.65.10.22 Fax 04.77.65.07.77
E-mail : association.pnr.monts.madeleine@wanadoo.fr
Ce bulletin a été réalisé par l'APC PNR MM



NATURA 2000

Forêts et Tourbières des Monts de la Madeleine

Bulletin d'information
Février 2004



Le réseau NATURA 2000

L'objet du réseau « NATURA 2000 » est d'assurer le maintien de la biodiversité à l'échelle de l'Europe. Ces actions de conservation doivent s'intégrer dans un objectif général de développement durable des territoires. Il s'agit donc de garantir la conservation des richesses naturelles en maintenant un équilibre entre l'homme et la nature ce qui peut parfois nécessiter l'encouragement de certaines activités humaines.

Les Monts de la Madeleine, un site riche en tourbières

Entre les fleuves Loire et Allier, les Monts de la Madeleine se trouvent aux confins de 2 départements et de 2 régions (Rhône Alpes et Auvergne) et dominent la plaine de Roanne et Vichy. Ces monts constituent un massif dominé par les forêts de résineux et de feuillus dans lesquelles plus de 1000 hectares de tourbières et zones humides s'épanouissent.

Ils représentent une grande entité naturelle au sein de laquelle ont été identifiés des espaces naturels et des espèces animales dont la conservation est d'intérêt européen.

Plusieurs entités ont ainsi été répertoriées : **Tourbière et landes du plateau de la Verrerie, Tourbière de la Font Blanche, Tourbières du Gué de la Chaux et du Bois Vague, Tourbières de Bois Greffier et de Ballichard.**



Les habitats

7 habitats d'intérêt européen sont présents sur 6 entités du site.

- Tourbières hautes actives* (* habitats prioritaires)
- Tourbières boisées*
- Eaux oligotrophes
- Landes sèches européennes
- Prairies humides à Molinie
- Tourbières de transition et tremblantes
- Dépressions sur substrats tourbeux à Rhynchospore blanc



Landes sèches européennes et prairie à molinie - Plateau de la Verrerie - APCPNRMM

Habitats de prairies humides à molinie et tourbière boisée - Gué de la Chaux - APCPNRMM



Les espèces remarquables

Il y a, sur ce site, plusieurs espèces végétales protégées à différents niveaux, ce qui fait la richesse de ce site. Cependant, aucune n'est inscrite à la directive habitats (annexe II). Ainsi, on trouve :

- protégées nationalement :

L'Andromède à feuillure de polium (*Andromeda polifolia*) et la Droséra à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*),

- protégées régionalement,

La Canneberge (*Vaccinium oxycoccos*), l'Airelle à petit fruit (*Vaccinium microcarpum*), la Laiche pauciflore (*Carex pauciflora*), la Laiche à fruits velus (*Carex lasiocarpa*),

- protégées départementalement,

La Wahlenbergie à feuille de lierre (*Wahlenbergia hederacea*), le Lycopode en massue (*Lycopodium clavatum*).

Seul le lycopode en massue (photo ci contre) est inscrit à la Directive Habitats en annexe V qui inventorie les espèces d'intérêt communautaire dont le prélèvement dans la nature et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion.

Lycopode en massue (*Lycopodium clavatum*) - APCPNRMM



La faune



Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia aurinia*) - PNR LF / APCPNRMM

Plusieurs espèces animales sont également présentes sur ce site et certaines sont reconnues d'intérêt européen tel le Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*).

Mais la particularité des Monts de la Madeleine est de posséder une espèce de papillon n'existant que sur ce territoire : Le Cuivré de la Bistorte (*Lycaena Helleia helle sous espèce magdalenae*) ; il est protégé au niveau national.

Du fait d'un grand nombre de bocages, la Pie-grièche écorcheur est très fréquente au sein des Monts de la Madeleine. Le plateau de la Verrerie est l'une des zones fréquentées comme terrain de chasse. Cette espèce niche dans les buissons et

arbustes isolés qui existent sur ce plateau. Cette espèce est protégée nationalement et inscrite en annexe I de la Directive Oiseaux de 1979.

Pie grièche écorcheur (*Lanius colurio L.*) - F. GENEVRIEN-2004



Le Lézard vivipare est retrouvé fréquemment dans les tourbières à sphaignes du site. Il a des caractéristiques biologiques particulièrement adaptées aux écosystèmes froids et humides. Il est protégé nationalement.



Lézard vivipare (*Lacerta vivipara*) - F. STORK

Le site des Forêts et Tourbières des Monts de la Madeleine en quelques chiffres

6 entités couvrant 232 hectares d'espaces à préserver,
5 communes concernées : Arcon, Chérier, La Tuillière, Les Noës, Saint Rirand,
7 habitats d'intérêt européen,
12 espèces végétales et 10 espèces animales protégées au niveau national, régional ou départemental,
Un dizaine d'actions élaborées pour la gestion des habitats et des espèces.

La mise en place de Un opérateur local NATURA 2000

Le Préfet a désigné l'Association Pour la Création du Parc Naturel Régional des Monts de la Madeleine, « opérateur local », pour ses compétences techniques et sa connaissance du territoire. L'opérateur est celui qui est directement en contact avec les acteurs locaux et fait des propositions techniques. Il reçoit ses directives des représentants de l'Etat : Préfecture, DIREN, DDAF.

Un document d'objectifs Natura 2000

C'est un document de référence, élaboré au niveau local, qui va définir les actions menées sur le site pour les 6 années à venir. Il précisera notamment ce qui va être réalisé (pâturage, fauche...) et va cibler qui pourra réaliser ces actions (propriétaires, agriculteurs...). Il est à destination des partenaires locaux et de l'administration qui est garante de sa mise en œuvre et de son financement. Celui des Monts de la Madeleine fut validé en juillet 2002. Un Comité de pilotage valide chacune des étapes de son élaboration jusqu'au document final. Ce comité s'appuie sur le travail de l'opérateur et est composé des représentants des services de l'Etat, des collectivités locales et acteurs locaux (propriétaires, forestiers, agriculteurs...).

Un partenariat pour la mise en œuvre de la gestion

Une convention de partenariat entre l'APCPNRMM et l'ONF de l'Allier pour l'entité VERRERIE

La Tourbière de la Verrerie se trouve à cheval sur 2 sites Natura 2000 : un dans la Loire et l'autre dans l'Allier. Aussi, afin d'harmoniser la gestion de cette entité, une convention de partenariat a été signée en 2001 entre l'Office National des Forêts, opérateur du site Allier et l'Association Pour la Création du Parc Naturel Régional des Monts de la Madeleine, opérateur dans la Loire. Ainsi, plusieurs études ont été conduites sur l'ensemble de l'entité.

Gérer pour conserver les habitats et les espèces

Des modalités de gestion adaptées à chaque habitat et espèce ont été définies. Plusieurs actions ciblées sur le maintien des habitats de tourbières, de prairies humides, de landes ont été proposées. Mais certaines actions visent aussi à maintenir l'alimentation en eau des zones humides et à maintenir les conditions nécessaires à la conservation d'espèces. Ces actions consistent en :

- Pâturage extensif (maintien de celui en place ou bien nouveau pâturage)
- Fauche
- Restauration de prairies par broyage de « touradons* »
- Bucheronnage pour entretenir des bords de cours d'eau
- Comblement de drains
- Étrépage (enlèvement de quelques centimètres de tourbe en surface de la tourbière. L'objectif est de maintenir des stades jeunes d'évolution de la tourbière pour permettre à des plantes rares d'y croître).

* touradons : motte constituée par la base des tiges de nombreuses plantes herbacées des marais